

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

SAMEDI 12 MARS 2011
de 14h30 à 19h
DIMANCHE 13 MARS 2011
de 11h à 19h

*Tous les exposants
feront en sorte que
vous trouviez tout ce
qu'il vous faut pour
préparer et organiser
un mariage
ou une réception.*

*De nombreuses animations sont
prévues durant ces deux jours :*

DANSES proposées
par le Groupe Esquiss
SAMEDI à 16H
DÉFILÉS DE MODE
DIMANCHE à 15H et à 17H

Agnès BÉRANGER
Adjointe à l'Action Économique
et Manager de Ville
Sandrine TRIoux
Adjointe au Commerce

SALON DU MARIAGE & DE L'ÉLÉGANCE

Salle des Fêtes du Pôle Culturel

ENTRÉE GRATUITE
Un rendez-vous
à ne pas manquer !
Venez nombreux ...

Sommaire

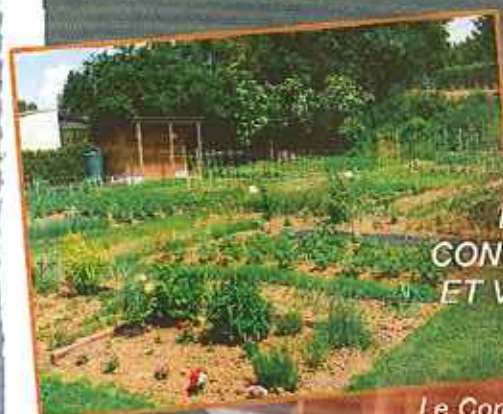
Édito	Page 1
À l'Honneur	Pages 2 et 3
Vie Locale	Pages 4 à 11
Action Économique	Page 12
Emploi	Page 13
Vie Scolaire	Pages 14 à 16
En bref	Pages 17 à 21
Expression Libre	Pages 22 et 23
Vie Historique	Pages 24 et 25
Les Encombrants	Page 26
La Plume Verte	Pages 27 à 30
Ils s'installent, ils déménagent	Page 31
Vie des Seniors	Pages 32 et 33
Action sociale	Pages 34 à 37
Associations Patriotiques	Pages 38 et 39
Vie Associative	Pages 40 à 42
Jeunesse et Famille	Page 43 à 45
Vie Sportive	Pages 46 et 47
Vie Associative	Pages 48 et 49
Vie Culturelle	Pages 50 à 52
Pêle-Mêle	Pages 53 à 55
État-Civil	Pages 56 et 57

Infos Pratiques

Le Service Communication a le plaisir de vous informer que la ville s'est dotée de nouveaux panneaux lumineux.

**ASSOCIATIONS,
N'hésitez pas à venir à
l'annexe 2 de la Mairie afin de
leur transmettre vos informations
et agendas des manifestations.**

Nouvelle adresse internet du
Club Photo de l'Amicale Laïque
<http://www.photo-club.mda-caudry.fr>



Dans le cadre du
**CONCOURS DES VILLES
ET VILLAGES FLEURIS,**
Édition 2010

Le Comité Régional de Tourisme
a attribué aux «*Courtis Fleuris*»
les jardins familiaux
de la Ville de Caudry

**LE PRIX SPÉCIAL
DE FLEURISSEMENT
DES JARDINS
FAMILIAUX
COLLECTIFS**

Edito

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Je vous présente, particulièrement à ceux qui sont dans la peine, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et surtout d'amour car à une époque où l'individualisme et l'égoïsme progressent, prodiguer de l'amour à son prochain me semble un excellent remède à la morosité.

Travail et logement sont les deux demandes les plus souvent exprimées lors des permanences que j'effectue en mairie.

Au plan du travail nos entreprises tiennent heureusement le coup et même se développent à l'image de la zone commerciale qui s'étoffe. La nouvelle Maison de Retraite va ouvrir en Mars et créera 45 emplois.

De nombreux logements sont en cours de construction et la ville a décidé d'aider financièrement les primo accédants.

Les propriétaires qui veulent améliorer leur logement peuvent aussi être aidés dans le cadre de l'OPAH/RU, la seule de l'arrondissement.

Pour terminer j'appelle mes concitoyens au civisme local.

**On ne peut dire que notre lycée n'a pas assez d'élèves et envoyer ses enfants ailleurs,
On ne peut dire que le commerce local souffre et faire ses achats ailleurs.**

On a les équipements qu'on mérite !

Défendez votre ville !

Bonne année à tous

Cordialement,

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord

À l'honneur Andrée LAPIERRE

une centenaire
appréciée de
tous...

Madame Andrée LAPIERRE est née le 18 Décembre 1910 à Ligny en Cambrésis. Elle est la benjamine de 3 filles. Son père Alfred CAILLEAUX est fabricant de tissus, et sa mère : Clémence LEGRAND, a consacré son temps à l'éducation de ses enfants et à l'aide apportée à son mari dans son activité professionnelle. Si Madame LAPIERRE aimait beaucoup sa mère, qu'elle jugeait pourtant sévère, elle vouait une grande admiration à son père.

Madame Lapierre a quitté Ligny en Cambrésis à l'âge de 21 ans, pour s'installer définitivement à Caudry où elle réside depuis maintenant 80 ans.

Elle a épousé M. Paul LAPIERRE, issu d'une famille très bien connue dans notre cité pour y être fabricant de tulle de père en fils. Immédiatement après leur mariage, M. et Mme LAPIERRE ont travaillé d'arrache-pied pour faire prospérer leur entreprise.

De cette union sont nées deux filles : Danièle et Claude qui lui ont donné cinq petits-enfants, eux-mêmes parents de 11 enfants. A la disparition de son époux à l'âge de 57 ans, Mme LAPIERRE a poursuivi l'activité, aidée de sa fille Claude et de son gendre André. Aujourd'hui, ce sont ses petits-enfants qui ont repris les rennes de l'entreprise familiale.

Madame LAPIERRE a consacré sa vie à sa famille et à son travail et n'a pas eu beaucoup de temps pour les loisirs. Cependant elle aimait tricoter, ce que hélas, elle ne fait plus aussi aisément à cause, on peut le comprendre d'une acuité visuelle diminuée.

Madame LAPIERRE s'est installée à la résidence Léonce Bajart le 09 janvier 2009 et y a développé de bonnes relations, grâce à sa sociabilité.

Madame LAPIERRE, encore très autonome, n'utilise le fauteuil, que pour de longs déplacements.



Entourée de sa famille, de résidents, du personnel de la Maison de retraite, de M. le Maire et de nombreux Élus, Madame LAPIERRE a reçu de nombreuses fleurs et cadeaux.

Les Caudrésiens à l'étranger

Thibaut BERA, chef cuisinier à l'ambassade de France de Tel Aviv



Pour les fêtes de fin d'année, Thibault a travaillé au Quai d'Orsay à Paris



Il précise «cet établissement m'a fourni tous les outils et les contacts pour réussir dans mon domaine». Ce fan de Langue de Lucullus, n'oublie surtout pas ses origines nordiques puisqu'il n'a pas hésité à proposer du maroilles aux invités. Le 14 juillet 2010 à la Résidence de France à Tel Aviv : dégustation de gaufres au maroilles au cumin et moules gratinées ! Son BTS en poche, Thibault souhaite connaître la cuisine sous toutes ses formes et se fixe comme but de faire un tour du monde culinaire. Il débute ses pérégrinations en s'inscrivant en faculté à Angers tout en effectuant des stages en Corse, au Canada et bientôt au Brésil. Là-bas, il devient chef d'un restaurant gastronomique universitaire puis part en Amazonie pour découvrir de nouvelles saveurs avec une filiale de slow food (Sabor Selvagem)

C'est dès son retour en France que cet infatigable voyageur se voit proposer le poste de chef cuisinier à l'ambassade de France de Tel Aviv ! Cette volonté d'ouverture sur le monde se retrouve dans ses mets qui mêlent les diverses façons de faire et les ingrédients qu'il a découverts durant ses différents voyages.

Depuis près d'un an, les francophiles de Tel Aviv (Israël) ne tarissent plus d'éloges sur le nouveau Chef cuisinier de la Résidence de France, Thibault BERA.

Ce jeune prodige de seulement 22 ans régale tous les invités de l'ambassadeur avec une cuisine à la fois traditionnelle et audacieuse, toujours esthétique et surprenante.

Ces derniers le lui rendent bien: encensé par l'ambassadeur de France en Israël Monsieur Christophe Bigot qui le cite dans tous ses discours, la presse locale aussi bien francophone qu'israélienne lui a déjà consacré plusieurs articles. Lui-même rédige des recettes pour la version israélienne du fameux magazine international "Time Out".

Comment ce chiï est-il parvenu si rapidement à ce niveau de maîtrise de la cuisine française ?

Zoom sur le parcours sans faute d'un personnage à suivre : Thibault BERA décide très jeune de se consacrer à la cuisine car sa mère et sa grand-mère, originaires de Sardaigne (son père quand à lui vient de l'Aisne) lui transmettent la culture culinaire italienne: chaque rencontre familiale est l'occasion de déguster de succulents méchoui, gnocchi et autres "pitsoud" (beignets de mozzarella séchée).

Toutes ces odeurs et saveurs ne laissent pas de doutes concernant sa vocation.

Il est donc seulement âgé de 14 ans lorsqu'il effectue son premier stage au sein du restaurant l'Escargot à Cambrai (avec le soutien du collège Jean Monnet de Caudry, où il est élève) ce qui lui permet de découvrir la cuisine traditionnelle française et de confirmer sa volonté de devenir chef.

Il enchaîne l'année suivante en effectuant son stage scolaire à Cahors chez "Marco", restaurant étoilé au guide Michelin puis chez "Jean de Bohême" à Durbuy en Belgique mais aussi chez M. Blots dans la vallée de Chevreuse où il a pu "s'ouvrir au côté artistique de la cuisine"

Parallèlement à ces stages, ce bon élève décide d'intégrer la filière technologique "hôtellerie et restauration" du lycée Jessé de Forest à Avesnes sur Helpe (il décrochera son baccalauréat et son BTS avec la mention bien).



Thibault BERA propose une cuisine à mi-chemin entre tradition pour l'appétit et modernité pour l'utilisation des nouvelles techniques (sphérisation à base d'agar agar, Co2, Azote liquide par exemple) afin de surprendre les plus blasés des connaisseurs.

Bon sang ne saurait mentir, sa mère Giovanna Monne est artiste-plasticienne, il veut que sa cuisine soit un véritable spectacle et que ses plats se dégustent avec les cinq sens.

Enfin, on retiendra beaucoup de créativité, d'ambition et surtout le côté professionnel et sérieux chez ce tout jeune homme dont on n'a pas fini d'entendre parler.

Le RECENSEMENT, chacun de nous y trouve son compte

8% de la population de CAUDRY seront recensés entre le 20 janvier et le 26 février 2011



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee.

Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc ...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10.000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme CAUDRY, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de leur population dispersés sur l'ensemble du territoire, qui en cinq ans est pris en compte. Les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40% de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du jeudi 20 janvier 2010, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsqu'ils seront remplis.

Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'INSEE avant le 28 février 2011.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne questionnée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Au terme de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.27.75.70.00.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.



Madame PAMART, Monsieur SAUTIERE, du service de l'état civil, Monsieur le Maire et Céline DELVALLÉE, Stéphanie VANLIERDE et Jean-Luc CAYTAN.

Jean-Luc CAYTAN, Stéphanie VANLIERDE et Céline DELVALLÉE sont les agents recenseurs pour 2011.

Madame, Mademoiselle, Monsieur;

Cette année, il se peut que vous soyez recensé(s).

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2011. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Celui-ci sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement totalise la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire,

Guy BRICOUT

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION À CAUDRY

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués à CAUDRY depuis 1800. A cette époque, le nombre d'habitants était de 1926.

CAUDRY s'est développée rapidement au XIX^{ème} siècle grâce à la fabrication du tulle et de la dentelle pour atteindre 13.390 habitants en 1911.

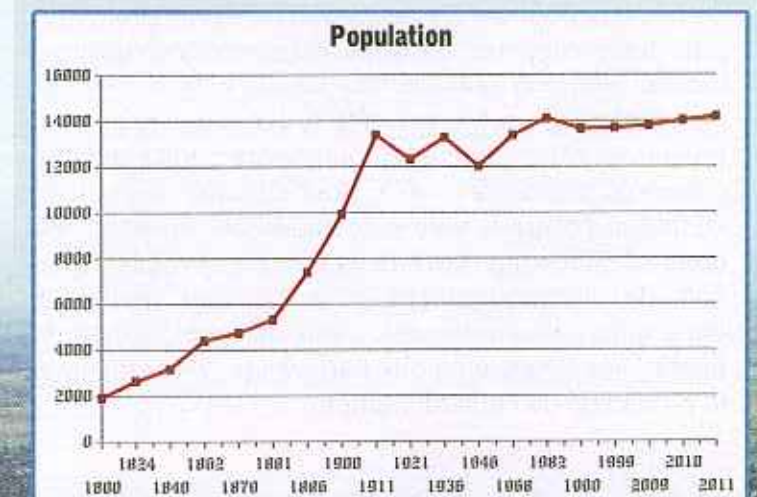
Jusqu'en 1999 et notamment depuis 1881, le recensement avait lieu en moyenne tous les 9 ans et il concernait à chaque fois l'ensemble de la population.

Depuis 2004, le recensement est devenu annuel et les communes de plus de 10.000 habitants (dont fait partie CAUDRY) sont désormais recensées par sondage, ce qui permet de fournir tous les ans des données récentes et régulières.

C'est l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E) qui organise et contrôle la collecte des informations et c'est la commune qui prépare et réalise l'enquête de recensement.

Jusqu'à présent, le chiffre le plus important de population était celui du recensement de 1982 qui avait donné 14.118 habitants.

Au 1^{er} janvier 2011, l'I.N.S.E.E nous fait savoir que la population totale de CAUDRY, en 2008, est de 14.199 habitants et que celle-ci augmente encore : c'est la première fois que nous sommes si nombreux !



SALON de l'HABITAT & des ÉCONOMIES d'ÉNERGIE

Pour sa première édition, le SALON DE L'HABITAT ET DES ECONOMIES D'ENERGIE organisé par la Ville de Caudry a accueilli plus de 800 visiteurs du 29 au 31 octobre 2010.

Cette manifestation s'est inscrite dans le prolongement des études thermographiques réalisées par hélicoptère courant mars 2010 : le survol de notre territoire a permis d'établir un diagnostic thermique personnalisé de chacune des habitations et bâtiments de Caudry. Au cours du Salon, 642 cartes thermiques ont été remises gracieusement à toute personne propriétaire ou locataire d'un logement sur Caudry, ce précieux document permettant d'identifier les zones responsables d'éventuelles pertes d'énergies en toiture et de vérifier la qualité de son isolation.

23 professionnels de l'habitat se sont mobilisés pour proposer aux visiteurs une large gamme de produits d'équipement et d'aménagement intérieur/extérieur, de précieux conseils financiers et de nombreuses informations sur les aides possibles à l'amélioration de l'habitat. Un budget de 3,6 millions d'euros a notamment été débloqué pour les propriétaires aidés dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.*).

Diverses opérations ont été menées en amont pour sensibiliser le public à cette manifestation : concours de dessins pour les élèves des écoles primaires, quizz pour les collégiens, un autre quizz destiné aux habitants et distribué toutes boîtes avec le programme de la manifestation. La Municipalité et les exposants partenaires ont récompensé les nombreux participants aux différents concours : VTT pour chaque lauréat des écoles et collèges, vélo électrique pour le quizz habitants et beaucoup d'autres lots en lien avec la protection de l'environnement. Car la lutte contre les déperditions énergétiques, outre de faire réaliser des économies financières aux particuliers, vise également la protection de l'environnement.



M. Jean-Claude Barré, Président de la société T.C.C qui a effectué la thermographie, a remis à M. Bricout une « attestation de compensation carbone » : l'opération a en effet été entièrement « compensée » par le cofinancement d'un projet éolien en Turquie.

en effet été entièrement « compensée » par le cofinancement d'un projet éolien en Turquie.



Avec son programme de conférences et son large éventail d'informations, cette première édition a offert une mine de renseignements et de contacts à tous ceux qui sont convaincus que

“l'énergie la moins chère, c'est celle qu'on ne consomme pas.”



* La restitution de la thermographie de votre habitat est disponible à la permanence **OPAH RU - CITEMETRIE** le mardi matin au C.C.A.S., 6 rue Gambetta

Aide à l'HABITAT

Votre logement est ancien ?

Vous y rencontrez des problèmes d'isolation, de chauffage, de salubrité, ou votre logement n'est plus adapté à votre âge ou votre handicap ?

➤ La ville de Caudry vous aide à financer vos travaux de mise aux normes de confort et d'amélioration des performances thermiques en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAF de Cambrai.

➤ Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (O.P.A.H.RU) durera 5 ans, sur la période 2010 – 2015, pour les logements du périmètre du centre ville (voir la liste des rues concernées avec CitéMétrie)

Les travaux d'amélioration du confort, de la sécurité, de la salubrité, de l'isolation et de l'équipement des immeubles et des logements, tels que :

- Le remplacement des fenêtres par des menuiseries isolantes
- Le changement de chaudière ou chauffage
- La réfection des toitures
- La création de ventilations naturelles assistées
- La remise aux normes des installations électriques
- Les travaux d'adaptation des logements aux personnes handicapées ou à mobilité réduite...
- La création ou réfection de sanitaire
- ...



➤ Si vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier de subventions (non remboursables) allant de 15% à 85% du montant des travaux subventionnables, sous certaines conditions de ressources (pour un dossier déposé en 2011, seront pris en compte vos revenus de l'année 2009).

➤ Si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements de plus de 15 ans que vous louez ou que vous destinez à la location, vous pouvez bénéficier de subventions (non remboursables) pouvant aller jusqu'à 80 % du montant de travaux subventionnables (vous louez le logement 9 ans, vous pratiquez un loyer « conventionné » pour des locataires aux revenus inférieurs au plafond HLM).

Des aides de la mairie de Caudry spécifiques au ravalement de façade pour des logements compris dans les périmètres vous sont proposées dans le cadre de cette O.P.A.H.RU.



Profitez-en !

Une équipe spécialisée est à votre service, **gratuitement**, pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à monter votre dossier de demande de subvention.

Vous pouvez joindre CITEMETRIE

au 0 800 10 59 59 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) ou venir à la permanence tenue :

A Caudry au CCAS, 6 rue Gambetta chaque mardi de 9h à 12h00.

La Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées ...

un maillon indispensable de la chaîne des déplacements dans la ville !

moi je me déplace dans ma ville !

Le 19 Novembre 2010, Monsieur le Maire a installé la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH).

Cette commission se doit, de par la loi « Handicap » du 11 février 2005, d'être créée dans les communes de plus de 5 000 habitants. Elle est composée de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Sa composition actuelle est la suivante :

- **le Maire, Président ;**
- **8 membres du Conseil Municipal :** Gérard BOURY, Denis COLLIN, Pierre LEVEQUE, Liliane RICHOMME, Nicolas MACHUT, Liliane ADAM, Paul BRACQ, Gérard BEZIN ;
- **3 représentants d'associations d'usagers :** Madame Brigitte PRUVOT de l'Union Commerciale et Artisanale du Caudrésis, Madame Suzanne FOVEZ de l'Association Caudrésienne des Retraités, Monsieur Claude CHATELAIN de l'Association des Aînés Albert Schweitzer ;
- **4 représentants d'associations représentant les personnes handicapées :** Madame Josette LABBE et Monsieur Daniel LABBE de l'Association des Paralysés de France, Monsieur Eugène PORET de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés, Madame Annick DELMAIRE, de l'association Voir Ensemble.

Monsieur le Maire s'était également adjoint les services de l'Etat, du Département, du SIVU « Murs Mitoyens », pour leurs compétences en matière d'accessibilité.

Cette première prise de contact a donné lieu à la projection d'un petit film de sensibilisation aux handicaps, de 10 minutes, un diaporama venant définir le rôle de notre commission communale et une présentation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

CE QU'IL FAUT RETENIR :

L'accessibilité va bien au delà des fauteuils roulants. Elle concerne la Personne à Mobilité Réduite - PMR - : ce sont les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec des poussettes...

Améliorer l'accessibilité profitera à tous, L'article 46 de la loi « Handicap » du 13 Février 2005 pose deux principes novateurs :

- a) la prise en compte de l'ensemble des handicaps même auditifs.
- b) toute la chaîne de déplacements doit être accessible.

La CCAPH est uniquement une instance de coordination et de concertation.

4 MISSIONS LUI SONT CONFIEES :

- 1) Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ;
- 2) Dresser le constat d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics ;
- 3) Publier un rapport annuel d'activités, présenté au Conseil Municipal ;
- 4) Faire toutes propositions utiles pour améliorer la mise en accessibilité, la CCAPH doit jouer un rôle de « poil à gratter ».

L'année 2015 est la date butoir où l'ensemble de la chaîne de déplacements devrait être accessible,

Le PAVE (Plan de mise en accessibilité).

Il est élaboré à l'initiative du Maire avec mise en place souhaitable d'un Comité de Pilotage. La CCAPH peut être associée, par ses conseils, à son élaboration. Quand il sera finalisé, le PAVE sera soumis à l'approbation de notre Conseil Municipal.

L'intérêt du PAVE est multiple car il :

- ▶ permettra de dresser un état des lieux,
- ▶ établira un diagnostic de l'existant,
- ▶ constituera un outil de programmation, de réalisation des actions de mise en accessibilité,
- ▶ a vocation de favoriser la prise de conscience collective

L'année 2011 devrait être déterminante pour mener un diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public. Cette première étape permettrait ensuite de lancer une autre étude : la réalisation de notre PAVE.

Jean BAJODEK, Directeur Général des Services



Sécurité urbaine

La zone d'intervention des 19 gendarmes en place s'étend sur un bassin de 23 000 habitants répartis sur 7 communes Caudry, Béthencourt, Viesly, Beauvois en Cis, Beaumont en Cis, Fontaine et Inchy en Cambrésis.

Selon le rapport d'activité annuel de la Gendarmerie de 2010 :

-1400 interventions ont été comptabilisées dont 1000 pour « crimes et délits ».

Sur ces 1000 infractions relevées, 320 interpellations ont été effectuées.

Il est nécessaire de préciser que personne n'est épargné par la violence à l'image de ces 2 affaires d'agression élucidées rapidement. Celle d'un nourrisson de 22 mois battu par son père et l'autre, une grand-mère à qui on décroche un coup de poing dans la rue pour lui arracher son sac à main.

Selon la volonté municipale, la Police Municipale, placée sous l'autorité de Monsieur le Maire, contribue aussi à assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique; elle s'appuie sur le dispositif de vidéo-surveillance, au même titre que la Gendarmerie, pour y parvenir.

Rappelons que cette installation a permis aux enquêteurs d'élucider 5 affaires.



Mme Peggy SZOPA
Directrice de Cabinet

Les deux soirs vers 18H : pyrotechnie offerte par « Les Feux Follets » de Caudry

Mais aussi : l'École de Musique et ses jeunes musiciens sous la direction de Cléore FRIET, la COUNTRY présentée par la GEA CAUDRY, le HIP HOP proposé par Avenir Jeunes, de la VARIÉTÉ MUSICALE par divers GROUPES, les contes et les musiciens de Patricia LOUGHANI, ANGEL MUSIC Mathieu DELMOTTE et son équipe «époustouflante», et enfin :

Arnaud LORAND, crooner de talent de Caudry, dans un final «électrisant»!

Salon des Passionnés
Caudry - Centre Ville - Entrée Gratuite
les 26 et 27 Février 2011
Horaires : 26/02 : 10H-18H
27/02 : 09H-18H (non stop)



Animés par une PASSION SANS FAILLE, M. Paul DELVA et SON ÉQUIPE vous proposent cette année encore, DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES.

Des démonstrations de cerfs-volants, des véhicules d'occasion, des tracteurs historiques, des véhicules militaires, des quads, un manège enfantin et une foule d'autres attractions et animations!

LE POINT COMMUN DE TOUT CELA ? c'est bien sûr la PASSION, justifiant le titre de ce salon qui se veut VARIÉ, DYNAMIQUE, de QUALITÉ mais surtout CONVIVIAL!

Salle des Fêtes du pôle culturel : 40 EXPOSANTS dont : les clowns Clopini et Clopinette, les peluches géantes d'Avenir Jeunes, des mannequins de la Marine, la Basilique Sainte Maxellende en maquette, le Bar d'Amandine et son équipe au profit du Burkina Faso et des animations permanentes.

Au Pont des Arts : 10 EXPOSANTS dont : du maquettisme et du modélisme (avions-trains-machines à vapeur-diaporamas militaires), l'Art Singulier de Jacques GRASSART, le VTT Club de Caudry, des collections diverses...

Place des Mantilles (sous réserve des conditions météorologiques) : LE SAMEDI : démonstration de cerfs-volants, des motos Harley Davidson, des quads, une Ford T de 1916 reconstituée, des campings cars et des caravanes, un manège enfantin, des citroëns d'autrefois...

LE DIMANCHE : exhibition de l'ACBA de CAMBRAI : voitures de collection et à nouveau les citroëns d'autrefois...

Au théâtre le dimanche de 10H à 18H, les SEQUENCES, présentées par Mme LOYAL, vont se succéder sur la scène.



M. DELVA et de nombreux élus lors de l'inauguration de l'édition 2010, appelée «Salon de l'évasion».



Les 25, 26, 27 mars 2011

Salon des Saveurs, de la Nature et des Loisirs



«Pour tes 11 ans, tu auras un petit train!» tel est le message délivré par le Père Noël à Daniel DELÉTOILLE, Président du Lions Club Le Cateau-Cambrésis-Caudry et ce, à l'occasion du 11^{ème} SALON DES SAVEURS, DE LA NATURE ET DES LOISIRS les 25,26 et 27 mars 2011 à la salle du Val du Riot de Caudry !

Trois jours complets pour visiter gratuitement cette année les nombreux stands intérieurs et extérieurs proposant des produits gastronomiques : des champagnes, des vins divers, des foies gras, des pâtisseries, des fromages et charcuteries de pays etc .

Trois jours pour acheter des fleurs, des bulbes pour les plantations de printemps et, nouveauté 2011 :

des conférences gratuites sur l'horticulture et l'arboriculture proposées par des jardiniers professionnels.

Trois jours pour découvrir des gammes de camping-cars et mobil-homes, des salons d'extérieur et du matériel de camping pour les beaux jours à venir.



Trois jours pour venir assister à des animations culinaires gratuites, pour déguster des huîtres sur le stand du Lions Club, pour se régaler, aux bars des bières de printemps ou de vins sympathiques en dégustant des plats de brasserie typique !.

Mais aussi cette année des animations musicales pour tous les âges !! animations musicales gérées de main de maître par Dominique FAUQUEMBERGUE, directeur de la Commission Fêtes et Finances du Lions Club avec pour le vendredi après-midi au Palais des sports de Caudry des vedettes comme Simon COLLIER, Jean-Claude LAHAYE, Lily et Burt BLANCA. Les clubs des seniors de Caudry, Cambrai et Le Cateau participeront à cette grande première caudrésienne !!!!. Animation musicale aussi avec la participation de l'harmonie municipale de Caudry, la radio Chérie FM dans les stands, un concert de jazz le samedi après-midi sur le salon et une démonstration de danse par Caudry Gym Plus.

Et bien sur, durant ces trois jours, LE FAMEUX PETIT TRAIN qui sillonnera les rues de Caudry pour vous acheminer, petits et grands, GRATUITEMENT VERS LE SALON DES SAVEURS !



Le Président M. DELÉTOILLE et M. VARRÉ, Président du Lions Club Louis Blériot de Cambrai

Avec le soutien du maire de Caudry Guy Bricout, l'aide inestimable de la ville de Caudry et de ses services techniques et communication, les exposants et les sponsors du salon, les membres du Lions Club espèrent réaliser des recettes qui leur permettront d'aider localement des associations d'aide aux enfants, aux personnes en difficulté ou handicapées.

Alors n'oubliez pas de réserver ce week-end des 25, 26 et 27 mars prochains pour vous faire plaisir en aidant votre prochain!!!.



Le 34^{ème} Salon des Arts en images et en chiffres



Détail d'une oeuvre de M. Arnaud WATREMEZ

Le Salon 2010 a connu une affluence record dès le vernissage avec la présence de 800 personnes. Au total se sont 4500 visiteurs qui sont venus apprécier cette grande manifestation culturelle. Les démonstrations ont permis de faire découvrir différentes techniques comme la reliure, l'enluminure, la gravure sur verre, le travail des vitraux, le travail sur les portraits. 800 oeuvres ont été présentées au public, sans compter les sculptures (sur bois, ferronnerie d'art, etc...), la peinture sur porcelaine, sur soie, le travail sur le verre et la mosaïque.

La diversité de l'exposition a attiré les regards et l'intérêt des scolaires : les élèves des écoles Janssoone, Condorcet, Jean Macé et Saint Michel se sont montrés curieux et nous ont avoué «être déjà venus avec leurs parents, ou avoir envie de les amener» et ont véritablement été enthousiastes. La presse a joué un grand rôle dans la médiatisation de cet événement. Merci à : D. Laurence de la Voix du Nord, ainsi que toute son équipe, à l'Observateur du Cambrésis. Merci à notre partenaire France Bleu qui a relayé très largement l'information et à M. Cu villier de la chaîne WEO qui a diffusé le 28 septembre 2010, un beau reportage mettant en avant la Vie Culturelle à Caudry. Merci au magazine Pays du Nord qui a consacré un article dans «les bons plans de sorties» Merci à G. TIMOLEON qui -par le biais de CAU-DREVISION- fait vivre cette 34^{ème} édition «sur la toile».



Un merci très chaleureux à M. Guy BRICOUT, Maire et Conseiller Général, à Mme Élisabeth TOURNAY, Adjointe à la Culture, à Mme Régine DHOLLANDE, Présidente de l'OMC.

Merci aux services techniques de la Ville, à Arnaud DIART, régisseur du Pôle Culturel.

Caudry peut s'enorgueillir de proposer annuellement un événement artistique gratuit de grande qualité et le 35^{ème} Salon - qui se déroulera du 24 septembre au 02 octobre 2011 - saura encore surprendre un public attendu plus nombreux.

Merci à Claire CATOIRE, Conservatrice du Musée des Dentelles et Broderies, partenaire cette année de la manifestation, mettant ainsi en avant le savoir-faire caudrésien qui allie modernisme et patrimoine au coeur de la Cité labellisée «Ville et Métiers d'Art». Merci à la Maison des Associations et en particulier à Ludovic MARIN pour la conception des affiches, entre autres.

Un tel événement artistique, culturel et patrimonial fait vivre et connaître Caudry!

Maurice BRICOUT/FG



M. Bricout, organisateur dynamique
M. Tournay, Adjointe à la Culture
M. le Maire et Mme Dhollande,
Présidente de l'OMC

Action Économique



les élus face aux professionnels du textile

Le 9 novembre dernier, à l'initiative de monsieur le Maire et de monsieur le sénateur Jacques LEGENDRE, une réunion de concertation s'est tenue en Mairie de Caudry en présence des professionnels du textile, des représentants de ce secteur, des présidents d'unions professionnelles, des partenaires sociaux ainsi qu'une délégation sénatoriale.

700.000, c'est le nombre d'emplois perdus dans l'industrie française depuis une dizaine d'années dont 4000 dans le secteur textile. Monsieur le Maire fait état de 3400 licenciements à Calais et 600 sur Caudry. C'est une véritable catastrophe qui plonge parfois des familles entières dans le désarroi le plus complet puisque le métier de tulliste se transmettait souvent de père en fils. La dentelle Leavers, spécificité locale nécessite une main d'œuvre qualifiée acquise au terme d'une formation minimum de 5 ans. Cette table ronde a permis aux professionnels de cette filière de mettre en exergue toutes les difficultés rencontrées sur le plan monétaire international (parité euros/dollars défavorable aux exportations), sur la lenteur administrative et sur la frilosité des partenaires bancaires. Quant aux partenaires sociaux, ils ont souligné l'ambivalence de la situation : les ouvriers qualifiés du textile peinent à retrouver un emploi sur un marché du travail qui ne reconnaît pas leurs compétences. Monsieur le Maire, inquiet pour l'avenir et la pérennité de ces emplois, tente à travers diverses médiations d'enrayer le déclin de ce savoir-faire local inégalable.

Mme Peggy SZOPA - Directrice de Cabinet



M. JOLY, Directeur de STC 59.
M. LEVEAUX Directeur de la Communauté de Communes
M. le Maire de Caudry et M. MAGHEPY, Maire de Solesmes

Visite de l'entreprise STC 59



Monsieur Guy BRICOUT, Président de Cambresis Développement Économique et Vice-Président de la 4C (Communauté de Communes Caudrésis-Catésis) avait invité les élus membres et partenaires de l'agence à visiter une entreprise détectée par Cambresis Développement Économique et accueillie par la Communauté de Communes CAUDRESIS CATÉSIS sur CAUDRY dans un bâtiment racheté et réaménagé par la 4C : il s'agit de la Sté STC 59 dont l'activité est le conditionnement et l'emballage. M. Vincent JOLY a créé la Sté STC 59 en Novembre 2008 et malgré la crise, l'entreprise s'est développée. Aujourd'hui elle emploie 5 CDI et une quinzaine d'intérimaires et occupe environ 3000 m² d'atelier et locaux de stockage + 200 m² de bureaux et locaux sociaux.

Bernard LAUVERJAT
Directeur Cambresis Développement Économique

Cambresis Développement Économique
3 rue d'Alger - 59400 CAMBRAI

Emploi



Contrats D'APPRENTISSAGE

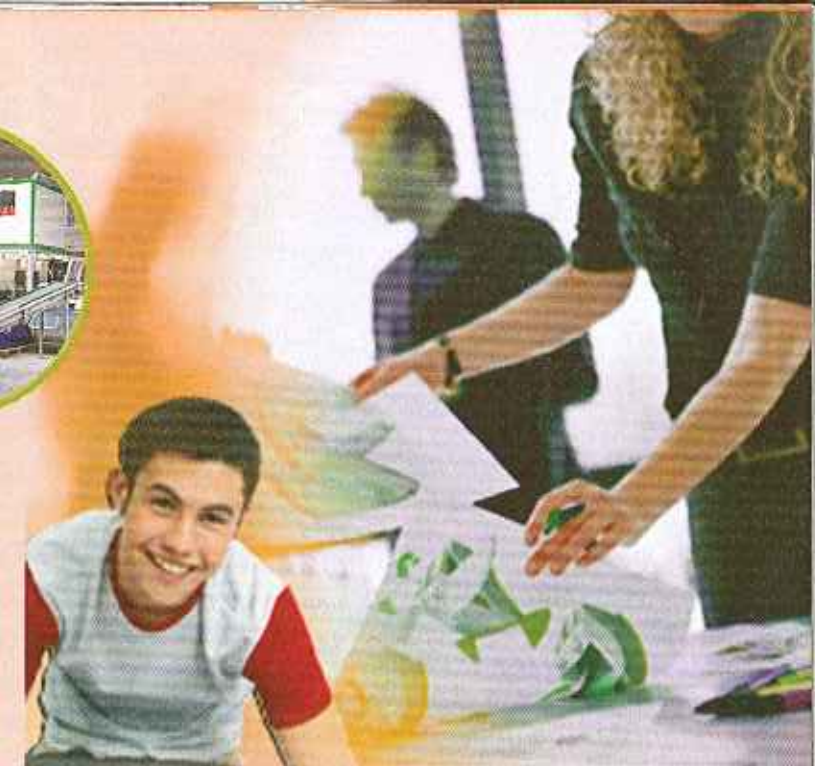
La Maison de l'Emploi du Cambrésis met en place une action tout au long de l'année 2011 pour les quartiers CUCS de Caudry afin de promouvoir les contrats d'apprentissage.

Une réunion d'information collective est organisée le Mercredi 23 Février 2011 à 9h00 au CCAS de Caudry afin de présenter les métiers en recherche d'apprentis (secteur de l'agroalimentaire, industrie, boucherie...)

Suite à l'information collective, des entretiens individuels seront réalisés, puis des immersions en entreprises seront possibles ainsi que la visite du CFA de Prouvy Rouvignies.

► **Si vous souhaitez participer à cette matinée d'information.**

merci de contacter
Stéphane DRON
au 03 27 78 36 30



Site www.cambresisemploi.fr

Afin de répondre à un besoin grandissant de communication, le site de Cambresis Emploi continue son avancée et propose de plus en plus de services :

Pour les collectivités locales : un fond documentaire est mis en ligne avec, par exemple, le guide de la clause d'insertion dans le cadre des marchés publics, la fiche de liaison pour les administrés rencontrés et orientés sur la Maison de l'Emploi qui fait le relais avec les dispositifs (Pôle Emploi, PLIE, Mission Locale et Cap Emploi).

Pour les habitants en recherche d'emploi ou d'activité : un espace d'informations générales sur les manifestations locales (forums, jobs dating...) est consultable. Vous trouverez aussi des renseignements sur le dispositif d'insertion professionnel (P.L.I.E.).

Pour les partenaires : un programme d'action annuel détaillé par axe de travail est disponible pour la Maison De l'Emploi.

Plus généralement, le site présente les missions et objectifs du P.L.I.E. et de la Maison De l'Emploi.

www.cambresisemploi.fr

CAMBRESIS EMPLOI

Maison De l'Emploi
Cambresis



PINDER Après les larmes la joie!



Souvenez-vous, le 30 novembre 2010, la municipalité avait invité l'ensemble des élèves des écoles primaires de Caudry à une séance de cirque, le cirque MEDRANO faisant escale dans notre commune pour la journée. A cet effet, 1801 places avaient été réservées dont 1158 pour les écoles caudrésienne. Or, il s'est avéré que le cirque avait surestimé le nombre de places autorisées et qu'en conséquence deux écoles, Jean MACE et Paul BERT, n'ont pu pénétrer dans l'enceinte du cirque. Ces enfants ont patienté près d'une heure dans le froid glacial avant de rebrousser chemin. D'où une immense déception. D'autre part, les élèves des autres écoles qui avaient pu entrer ont été déçus par la qualité du spectacle qui n'était pas à la hauteur de la réputation de ce cirque de renommée internationale. Ce qui devait constituer un souvenir féerique et un moment de bonheur pour les enfants a tourné court. Monsieur le Maire a bien sûr immédiatement fait part de son mécontentement face à cette situation au directeur du cirque en soulignant que par sa faute, la réputation de la ville se trouvait entachée.

Parallèlement Monsieur BRICOUT, a contacté le président national du syndicat du cirque qui, informé de l'incident, lui a fait part de son indignation estimant que l'image des professionnels du cirque était mise en cause par l'attitude pour le moins légère d'un cirque actuellement en grande difficulté selon la profession. A titre de dédommagement, il a été proposé à M. le Maire d'accueillir gratuitement au cirque PINDER à Paris, les enfants qui n'avaient pu entrer ce 30 novembre.

Les directeurs d'écoles concernées, après consultation de leur équipe pédagogique ont accepté la proposition. Ainsi les enfants sont partis à Paris les 14 et 16 décembre suivants pour assister à un spectacle magique. Deux sorties qui ont finalement donné lieu à des souvenirs inoubliables pour tous ces enfants qui pour le plus grand nombre ont découvert Paris ces jours-là.

Monsieur le Maire a même eu le plaisir de recevoir des courriers de remerciements des écoliers heureux et du directeur de l'école Jean Macé ainsi que des dessins, tous plus beaux les uns que les autres illustrant la capitale ! Et visiblement; c'est la Tour Eiffel qui a les a le plus impressionnés.

Tout est bien qui finit bien...

*La classe de la classe Jean Macé
59540 CAUDRY*

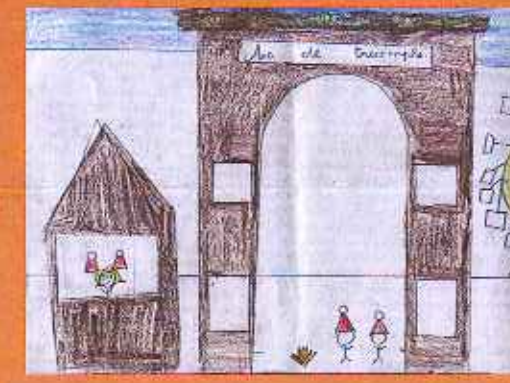
*Le 14.12.2010
C. AUDRY*

Monsieur le Maire de Caudry et son conseil municipal

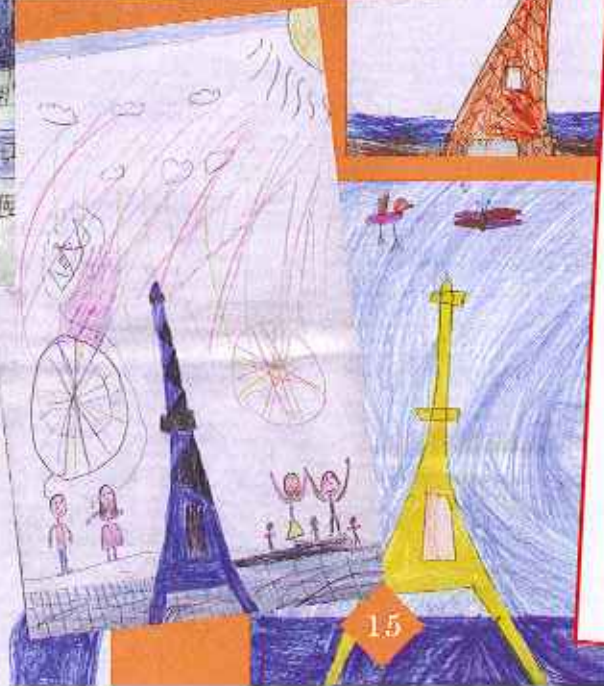
*Tous les élèves de la classe de 5.12.10 de l'école Jean Macé de Caudry ont
souhaité de leur côté de participer à la représentation de cirque Pinder
à Paris en regardant les films de voyage
C'est ainsi que nous avons pu assister à un spectacle magique qui nous a
donné beaucoup d'impression
Nous avons été très contents de venir à Paris en bus de l'école de voir
la Tour Eiffel*

Veuillez accepter nos très sincères remerciements

La classe (5.12.10)



les 400 enfants ont été emmenés à Paris par 11 bus affrétés par la municipalité. De nombreux élus sont venus assister au départ dont M. le Maire et M. Lévêque Conseiller Délégué à l'Enseignement.



ECOLE PRIMAIRE MIXTE
JEAN MACÉ
16, RUE MARJOT
59540 CAUDRY

Caudry le 17 décembre 2010

Monsieur le Maire,

Au nom de l'ensemble des élèves, des parents et de l'équipe éducative, je vous adresse nos très sincères remerciements pour cette journée inoubliable au cirque PINDER de Paris, journée, que chacun d'entre nous n'oubliera pas. Veuillez agréer à ces remerciements l'amoralité de vos services, les remerciements multiples, Madame Lape et Madame Soga qui ont eu la gentillesse de nous accueillir dans leur établissement.

Bonne nuit, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur
Jean Macé

(Signature)

Séjour au Pays des cimes enneigées

12 jours de pur bonheur au pays des cimes blanches : c'est ce que viennent de vivre les petits écoliers caudrésiens en classes de neige à Chatel (Haute Savoie) durant la première quinzaine de janvier 2011!

Partis de Caudry le 3 janvier 2011 vers 21H et après un voyage sans problème, les élèves de CMI et de la CLIS des 4 écoles primaires publiques de Caudry (Jean Macé, Janssoone, Paul Bert et Condorcet) et leurs accompagnateurs sont parvenus à destination le lendemain matin et ont découvert un site magnifique et bien enneigé.

Répartis dans 2 chalets situés à 200 mètres l'un de l'autre : le chalet du soleil levant et celui du soleil couchant, nos jeunes se sont rapidement installés et ont pris possession du matériel de ski, des casques, et de l'équipement : gilet fluo au nom de la ville de Caudry pour permettre de mieux les repérer sur les pistes notamment en cas de mauvais temps et de brouillard, le tout mis à disposition gratuitement par la municipalité !

...et c'est parti « tout schuss » pour 12 jours inoubliables mais très chargés en activités diverses : ski alpin encadré par des moniteurs de l'École de Ski Français (avec cette année une séance supplémentaire offerte par la ville) raquettes, luges, chiens de traîneaux, veillées, animations et visites de la région car il s'agit de classes de neige et il ne faut pas oublier le caractère pédagogique de ce séjour qui fait l'objet dès le début de l'année scolaire d'une approche et d'une longue préparation des enseignants...

Beaucoup de neige mais aussi beaucoup de soleil, un hébergement typiquement savayard et une nourriture familiale.

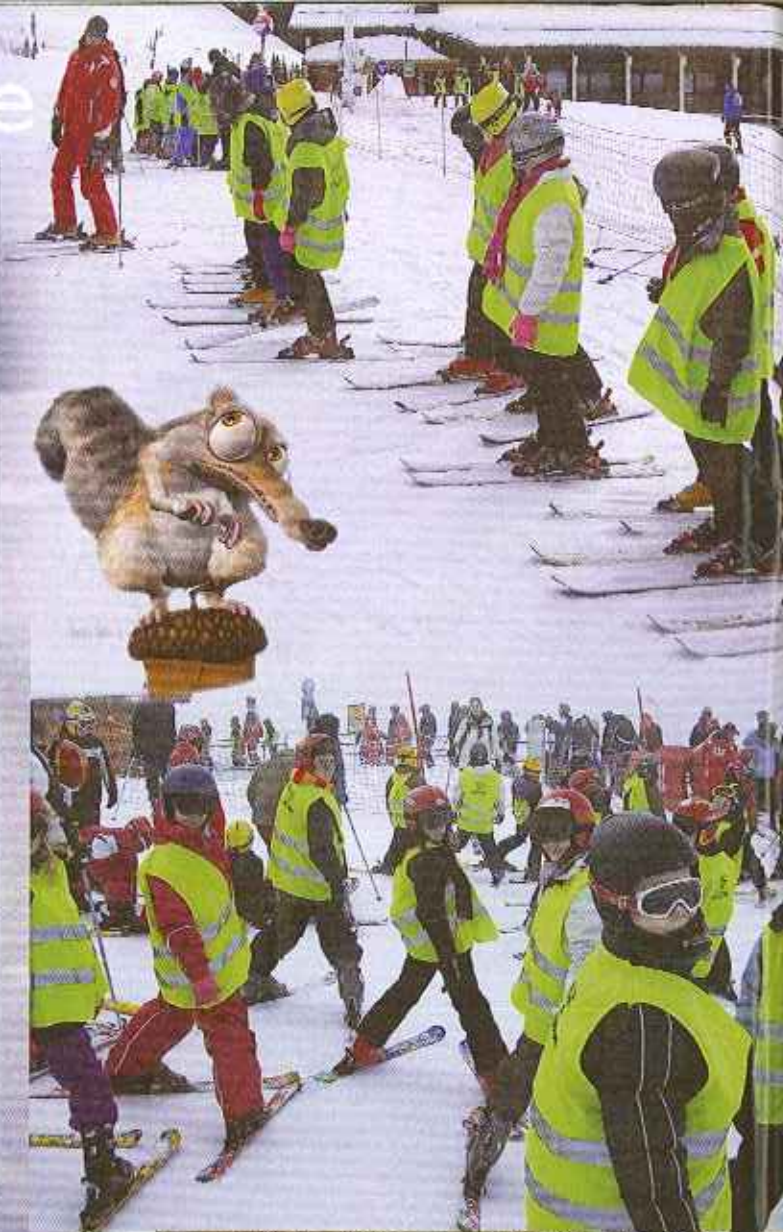
Tous les ingrédients étaient réunis pour contribuer à la réussite de ces classes de neige. C'est ce qu'a pu constater la délégation municipale qui s'est rendue sur place en milieu de séjour.

Les enfants ont regagné Caudry le dimanche 16 janvier, fatigués mais en grande forme avec de belles joues roses et des souvenirs tout blancs.

Merci aux enseignants et enseignantes ainsi qu'à l'équipe d'animation qui ont entouré les enfants durant ce séjour et à l'année prochaine !

Pierre LÉVÉQUE

Conseiller Municipal Délégué à l'Enseignement et à la Formation Professionnelle



...La danse au Collège Jean Monnet... Pratiquer la danse est une option que les collégiens peuvent choisir dans le cadre des activités sportives. Durant 4 heures par semaine ils pratiquent cet art sous la direction d'un professeur d'éducation physique. Les objectifs poursuivis sont le spectacle de fin d'année et une compétition au niveau académique.

...La gymnastique rythmique... Les championnats départementaux de G.R.S. se sont déroulés au Palais des Sports à la mi-novembre. 220 gymnastes de neuf clubs du Nord participaient aux compétitions.

...Au Foyer de l'Enfance... L'association Ensemble pour Caudry a offert un ordinateur avec son écran aux jeunes du foyer. Cela complète les cadeaux faits l'an dernier d'un magnétoscope et d'un téléviseur.

...Anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18... Les élus, des sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie, les associations patriotiques ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Au monument aux morts sur la Place du Général De Gaulle, les écoliers du groupe Paul Bert ont chanté la Marseillaise accompagnés par l'Harmonie Municipale.

...Assemblée Générale du personnel communal... L'amicale du personnel communal est forte de 200 membres. Elle est présidée par Jean-Luc DARRAS. Sept ou huit manifestations émaillent l'année et permettent soit d'aller faire les soldes à Troyes soit d'assister au match de foot France Brésil ou encore d'effectuer des séjours en France...

...Hommage au major EUSTACHE... Chef de centre au SDIS et employé depuis 38 ans au service du public, Jean-Pierre EUSTACHE a été mis à l'honneur avant son départ vers d'autres fonctions. Il est maintenant formateur dans le douaisis. Le nombre important de sapeurs pompiers et de personnel civil montre l'estime que chacun lui vouait. Le maire Guy BRICOUT lui a remis la médaille de la ville. Le nouveau chef de centre, maintenant Bruno JAROSZ et le commandant de Lille avaient d'abord pris la parole pour dire tout le bien qu'ils pensaient du major EUSTACHE. Rappelons que le nouveau Centre d'Incendie et de Secours a été inauguré début novembre et qu'il emploie 34 professionnels et 63 Sapeurs Pompiers volontaires.



...Assemblée Générale de l'Amicale Laïque...
Début décembre, l'Amicale Laïque a tenu son Assemblée Générale au Centre Socio-Culturel. La présidente, Isabelle CAGNON a présenté les différentes sections de l'Amicale. Elles sont au nombre d'une dizaine. De toutes les sections, le volley ball est la plus nombreuse avec 130 licenciés. Mis à part les cours d'allemand qui s'arrêtent, les autres sections sont très actives.

...Aux Sports Nautiques Caudrésiens... Quelques résultats sur la saison 2010 : En national 713^{ème} sur 1269, en régional 30^{ème} sur 75 clubs et en départemental 19^{ème} sur 50 clubs inscrits. Changement au bureau : présidence, Marie-Noëlle GORREZ, secrétaire, Samuel GORREZ, trésorière, Sylvie DELABRE. Samuel LASSEKKE est président d'honneur.

...St Nicolas dans les écoles... Le fifty One a fait la tournée des écoles maternelles avec St Nicolas et son âne. Les enfants ont reçu des friandises tandis qu'ils avaient apporté des carottes pour le baudet de St Nicolas.

...Les 10 ans du Lycée Jacquard... On a fêté les 10 ans du lycée Jacquard qualifié HQE (Haute Qualité Environnementale). L'architecte belge était présent ainsi que le Président de la Région Daniel PERCHERON.

...Caudry : Noël... Le père Noël est apparu dans diverses écoles de la ville, il était même accompagné par des représentants de la Municipalité, venus apporter des friandises aux enfants.

...Marché de Noël... Le Marché de Noël s'est ouvert, à côté de la patinoire, dans ses chalets et à la Salle des Fêtes le 18 décembre. Un programme alléchant de manifestations festives devait attirer le chaland. On n'avait pas prévu que la neige viendrait contrarier le Marché jusqu'à la fermeture le 24 décembre.

...Au club de cyclotourisme... Lors de son assemblée générale, une dynamique présidente, Jeanne-Rose BISIAUX a voulu céder sa place. C'est Alain GAULOIS qui la remplace. Francis DENHEZ rend aussi son tablier, le nouveau secrétaire est Alain PRADEL, trésorier Henri NOËL-BRICOUT.



...Au club cynophile... Lors de son assemblée générale, le club cynophile a présenté le programme pour 2011. Participation au Téléthon, au sélectif du championnat de France d'obéissance fin février. Le 22 mai, journée du chien à la Base de Loisirs, concours annuel d'obéissance les 1^{er} et 2 octobre. Enfin, un autocar sera affrété pour voir l'exposition mondiale de beauté à Villepinte. Des cours, des conseils sont donnés toute l'année au club, au centre aéré. www.club-cyno-caudry.fr.tc (photo 1)

...Chez les retraités municipaux... l'association des retraités communaux à l'occasion de son A.G. a présenté le programme prévisionnel de 2011. Sept sorties sont déjà prévues : Fête de la Bière à Landrecies en mars, Pasino de St Amand en avril, repas annuel en mai. juin : Folklore du Monde à Maroilles, revues parisiennes à Landrecies en septembre, du 24 septembre au 1^{er} octobre voyage aux Baléares, octobre encore Festival d'accordéon à Landrecies. (photo 2)

...Les tableaux en vitrine... Organisé par Régine DHOLLANDE et Elisabeth TOURNAY, un concours jeu de piste conduisait les passants de vitrine en vitrine. En effet, 40 tableaux peints par les membres du club de peinture du vendredi étaient affichés dans les vitrines des commerçants. Pour les lauréats ayant réussi à déchiffrer les énigmes une distribution de lots a été organisée en mairie début décembre.

...Le Téléthon à la crèche... Pour la 2^{ème} année et sous l'impulsion de Séverine l'infirmière, les enfants de la crèche ont fabriqué des objets vendus pour le téléthon. Une somme non négligeable de 776 € a été collectée. (photo 3)

...Club «Caudry-Dance»... L'assemblée générale de cette association a permis de savoir que le couple DANQUIGNY anime les cours de danse de salon. Ils ont lieu le mardi, le jeudi et un dimanche par mois. Contact : 06.76.87.02.36. (photo 4)

...Remise de kits sportifs... le 10 décembre, au Palais des Sports, les représentants du Conseil Régional ont remis des kits sportifs à différents clubs. En plus de ce matériel sportif 16 communes recevront un défibrillateur. (photo 5)



En bref... par Y.L.

...Caudry d'hier et d'aujourd'hui... L'association a l'habitude de faire revivre le passé caudrésien. Cette fois elle s'est penchée sur des lieux de vie sociale, de rencontre : les anciens cafés et les estaminets. Les jeux populaires tels que billons, javelots... sont aussi évoqués. Exposition visible jusqu'au 19 février.

...Octobre : fête de quartier du Rosaire... Si les organisateurs bénévoles de cette fête se sont encore investis pleinement ils ont eu la pluie pour les contrarier. En effet, le samedi la brocante a été bien arrosée. Heureusement le repas spectacle et les autres manifestations de ces trois jours de fête ont satisfait Christian POULET et son équipe qui pourront encore offrir un bon colis au aînés du quartier en fin d'année.

...Au tir sportif... Pour son assemblée générale, le président Gérard KUKURUDZ s'est dit satisfait des résultats obtenus aux divers concours : 40 victoires, 31 secondes places et 18 troisièmes places. Il faut ajouter 17 titres pour 6 tireurs en championnat de France. Ambition affichée : monter en deuxième division.

...Au club Cynophile... Yves Marin du club Cynophile et les membres de son association ont organisé pour la 7^{ème} fois, un concours d'obéissance. Il s'est déroulé sur le terrain du Centre Aéré. Tout est bien codifié et de nombreuses étapes attendent le couple maître et chien avant l'obtention de ce brevet d'obéissance. En marge de cela, un stage chien visiteur (hôpitaux, écoles...) dont le but est de faire une rencontre avec des chiens pour apporter réconfort et contact amicaux. Dossier spécial pages 40 et 41.

...Jean RUELLE et Marie-Thérèse GUYOT, un couple en or... Mi-octobre, Bernard VERMEIL a accueilli en mairie M. et Mme RUELLE et leur famille, à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. Le couple réside à Caudry depuis 1960. Ils sont entourés par leurs deux enfants, Maryse et Blandine et leurs trois petits enfants Valentine, Marjolaine et Lucas.

...L'U.C.A.C en Assemblée Générale... L'Union Commerciale et Artisanale présidée par Brigitte PRUVOT a tenu son A.G. à la mi-octobre. Les futures manifestations ont été listées : marché de Noël, quinzaines commerciales, défilé de St Nicolas, salon du mariage, salon de l'habitat...



...Journée de la petite enfance... Elle s'est déroulée le 16 octobre à la Salle des Fêtes. Elle concernait les enfants de 0 à 6 ans et bien sûr les parents. Table ronde et forum ont alimenté les discussions. Différents stands attendaient les parents pendant que les enfants pouvaient être occupés par des jeux ou dessins. Régine DHOLLANDE, adjointe chargée de la petite enfance s'est dite satisfaite de cette manifestation qui permet de mettre en lumière les acteurs du territoire. (photo 1 : les acteurs du territoire)

...Chez les retraités caudrésiens... L'Assemblée Générale des retraités caudrésiens s'est tenue au Val du Riot le 16 octobre. Forte de 550 adhérents, elle est présidée par Suzanne FOVEZ. Les manifestations à venir ont été énumérées : thé dansant de la St Valentin, carnaval de Venise du 5 au 11 mars, journée en Baie de Somme le 5 mai, concert au Zénith le 18 juin.

...Semaine du goût à l'école... La boulangerie BASQUIN répondant à l'appel d'Elisabeth DELVIGNE animatrice à Schweitzer, a fait le tour des écoles maternelles. Jacqueline BASQUIN a fait découvrir aux enfants la fabrication du pain et de ses ingrédients. Pour terminer, dégustation de pain avec de la confiture ou du chocolat, goûter préparé par des bénévoles du foyer Schweitzer. (photo 2)

...La Caudriole... Les prix du concours d'écriture de la Caudriole ont été distribués. Il s'agissait de rédiger un texte en introduisant un certain nombre de mots étrangers les uns aux autres. L'important était que ce texte soit cohérent. Piège supplémentaire pour les adultes, il fallait bannir «avoir et être» ! (photo 3)

...Le Cross du collège Jean Monnet... Le traditionnel cross de début d'année a mis en piste les 600 collégiens de l'établissement. C'est la première sélection pour participer au cross de district. (photo 4)

...Récompenses pour les participants au Carnaval d'été... Fin octobre, au théâtre municipal, ont été réunis les prix des participants au carnaval. Le palmarès selon les catégories : animation : 1/Avenir Jeunes 2/centre aéré 3/harmonie municipale - Folklore : 1/club cynophile 2/karaté club 3/géants de Caudry - Originalité : 1/GRS 2/foyer de l'enfance 3/les amis de la dentelle - Coup de coeur pour la G.E.A. (photo 5)

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE » Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésien, Je vous fait part de passages de mon discours lors des vœux du maire : C'est la 10ème fois que je vous présente mes vœux en tant que maire, que le temps passe vite. De nombreux concitoyens ne sont pas épargnés par les malheurs, je songe en particulier à tous ceux qui ont connu l'extrême douleur de perdre un être cher ou qui sont confrontés à la maladie ou à l'extrême pauvreté. La précarisation s'étend désormais aux personnes disposant pourtant d'un emploi. Mais que faire lorsqu'on travaille à temps partiel et qu'il devient très difficile de se loger en raison de l'augmentation importante des loyers. A ce sujet, un chiffre fait froid dans le dos si l'on songe qu'1,8 million de salariés sont à temps partiel et perçoivent moins de 600€ par mois et parmi eux je pense à nos CUL. Lorsque je pense à toute cette misère, il me revient en mémoire la phrase de Gandhi prononcée à l'adresse de son peuple, en 1947 : « la pauvreté est sans doute la pire des violences ».

Bonne et heureuse année 2011 Très Cordialement. Le Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésien, Les quatre élus du groupe d'opposition municipale « Caudry pour tous Caudry Autrement » vous souhaitent une très bonne année 2011. « Il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre » disait le poète Paul Eluard. Nous vous souhaitons donc à toutes et à tous beaucoup de bonheur, la santé, la réussite de vos projets, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine - deuil, chômage, maladie... La prise en compte des difficultés actuelles devrait aider à la réalisation de ces vœux. Conditions climatiques : En ces temps de neige et de verglas, de pouvoir circuler le mieux possible en voiture mais aussi à pied est une question de sécurité. L'épisode neigeux a certes surpris, mais il nous paraît anormal qu'une commune qui dépense tant d'argent par ailleurs, ne se soit pas donné les moyens de mieux faire face à ces intempéries. Nous souhaitons que cela soit fait à l'avenir. Il en va de la sécurité de chacun. Logement : On nous annonce un projet spectaculaire avec la rénovation du quartier Maupassant ; Nous préférons qu'il soit avant tout efficace. Efficace pour tous les Caudrésien touchés par ce plan de rénovation urbaine qui ont ou qui devront déménager dans leur nouvel appartement, nous souhaitons qu'ils y trouvent vraiment un plus. Cela ne se fait pas sans problème, nous y sommes attentifs. Efficace dans la durée : Pour ce que nous en connaissons, les logements en construction semblent de bonne qualité. Nous souhaitons qu'ils aient une durée de vie en bon état plus longue que celle des immeubles démolis et qu'ils intègrent parfaitement les normes évolutives de « développement durable » gage d'économie d'énergie pour les occupants. Gage d'économie aussi pour les collectivités car c'est l'argent public, donc nos impôts, qui financent ces programmes. Le quartier Maupassant a été construit il y a une trentaine d'années. Il nous paraît anormal que certains bâtiments aient vieilli au point d'être voués à la destruction 30 ans après. Par ailleurs, beaucoup de personnes ne trouvent pas à se loger à Caudry en dépit de logements restant vacants : loyers trop élevés ? Taille des logements inadaptés à la demande ? Nous le redisons ; toute une partie de la politique de construction de logements à Caudry semble trop pilotée par les promoteurs et pas assez contrôlée par la municipalité. Les loisirs, le sport ; Beaucoup de Caudrésien attendent avec impatience la nouvelle Piscine. Ils ont raison de se demander si le projet ne va pas à « vau l'eau ». Beaucoup d'argent a déjà été dépensé, et rien ne vient. Dans le même temps la piscine de Le Cateau programmée postérieurement est en train de sortir de terre ! Ce projet intercommunautaire n'est-il pas trop ambitieux en ces temps de crise ? Les transports : Pour tous ceux qui utilisent le train nous souhaitons que les menaces qui pèsent sur la gare rénovée à grands frais cessent et aussi que les régions disposent enfin des ressources de l'Etat, nécessaires pour « améliorer la qualité des transports publics mis à disposition des usagers du Nord Pas de Calais ». Le développement de la ville : Le maire nous annonce une augmentation de la population, dans le même temps le nombre de Caudrésien connaissant des difficultés sociales ne cesse de croître. Nous souhaitons que ces difficultés soient prises en compte de façon efficace. Des programmes de constructions qualifiés de « spectaculaires » sont annoncés mais les nuisances diverses auxquelles sont confrontés certains Caudrésien (rues Pascal, Fénelon par exemple) ne sont toujours pas résolues. Nous souhaitons que ces nuisances soient enfin supprimées en 2011. Sur le plan général la situation est plutôt morose. Les décisions du gouvernement - réforme des retraites qui ne règle rien, politique fiscale, augmentation des dépenses de santé à la charge du malade, suppression de postes d'enseignants, de policiers alors que les besoins sont de plus en plus importants. Etc- contribuent à fragiliser la situation des classes populaires et moyennes. Le taux de chômage, en particulier celui des jeunes et des plus de 50 ans, reste élevé, et beaucoup de Caudrésien sont hélas ! frappés par ce malheur. Nous souhaitons pour vous tous, que vous soyez salariés, demandeurs d'emploi, artisans ou commerçants, retraités que la situation économique s'améliore en 2011. Mais souhaiter ne suffit pas, c'est pourquoi nous gardons notre capacité à nous indigner et à agir face aux injustices grandissantes de notre société. Puissent tous ceux qui en souffrent, s'indigner, comme nous y invite, Stéphane Hessel, ancien résistant de 93 ans dans un petit livre à succès « indignez-vous ! » pour qu'enfin, espoir, justice et bonheur frappent à chaque porte !



Christiane Marande-Podevin, Gérard Bézin, Michèle Ruquois, Christian Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

Mes chers concitoyens, Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter, au nom de la liste «Pour une gestion plus adroite» une bonne et heureuse année 2011. Qu'elle vous apporte santé, réussite, espoir et amour. Comme vous avez pu le remarquer, cette fin d'année 2010 aura été, pour beaucoup d'entre nous chaotique : près de 10 jours de neige et verglas ont eu raison de nous et auront gâché un bon nombre de réveillons de Noël. Beaucoup de tôles froissées pour tous les courageux qui ont voulu braver le froid pour se rendre à leur travail, beaucoup de stocks jetés ou invendus chez les commerces et entreprises qui ont fonctionné au ralenti. Bref, une fin d'année qui restera dans les annales. Cependant, on peut se poser des questions, et je sais qu'un bon nombre de concitoyens m'ont interpellée à ces sujets, et que beaucoup de critiques ont été faites. -Comment en 2010, avec les moyens dont dispose la D.D.E et les municipalités, la moitié d'un arrondissement a pu être bloqué par la neige si longtemps ? -Comment un centre ville comme Caudry, a pu rester très difficilement praticable pendant près de 7 jours alors que notre ville dispose d'un service technique que je pense efficace et sachant que cela coûtera plus de 150 000 € à la Mairie donc au contribuable ? J'espère sincèrement que les services concernés ont réfléchi à la question et que les mesures ont été prises pour que cela ne se reproduise pas sachant que l'hiver est loin d'être terminé. Cependant, je voudrais rappeler que les services techniques de la Mairie sont responsables des routes et non des trottoirs. Plus de 30% des Caudrésien n'ont pas de voiture, tous les piétons circulaient sur la rue surtout avec les poussettes parce que les trottoirs n'étaient absolument pas dégagés, c'était très dangereux pour tout le monde. Si chaque habitant avait débarrassé et nettoyé chaque matin son coin de trottoir (comme cela se passe naturellement au Canada, Etat Unis et autre Bavière) il aurait été beaucoup plus facile de se déplacer à pied. Mes chers concitoyens, c'est une question de bon sens. Quand les mots comme : «Solidarité, Entre-aide, citoyenneté...» sont sur toutes les lèvres, j'aimerais que le mot Responsabilité, lui, ne soit pas oublié. Si j'osais, je ferais ce petit jeu de mots «la critique est toujours facile mais l'on devrait balayer devant sa porte un peu plus souvent !!!» Pour terminer, comme chaque année, lors des vœux du Maire à ses concitoyens, celui-ci fait le bilan de l'année qui vient de s'écouler et présente les futurs projets qui devraient voir le jour durant l'année. Il y en a un, particulièrement que j'aimerais voir se concrétiser cette année, c'est notre nouveau centre nautique du côté du Val du Riot. Voilà 3 mandats que chaque liste promet dans son programme une nouvelle piscine. Il est largement temps, les équipements sont très vieillissants et je ne parle pas des cabines de change qui ne ferment plus. J'ai toujours défendu l'idée d'un tel projet même si je ne fais pas partie du syndicat et j'espère pouvoir assister à la pose de la première pierre, rapidement.

Bien cordialement,

Mélanie DISDIER Conseillère Municipale de la liste «Pour une gestion plus adroite»

Vie Historique par Claude Doyer

Les premiers pavés de Caudry

Le «Pavé» désigna, longtemps, la route Cambrai-Le Cateau. Tracée pendant la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, elle était, dans la contrée, la seule voie carrossable en toutes saisons. Empierrés seulement dans la traversée des villages, les autres chemins n'étaient guère praticables l'hiver. Cependant, l'aménagement de la voirie retenait constamment l'attention de la Municipalité.

En 1820, on construisit, sur le riot de la Maladrerie, un pont de pierres pour accéder au nouveau cimetière (devenu le vieux cimetière depuis 1918). On raconte que, naguère, dans ce pré communal, hors des habitations, on inhumait les morts d'épidémie et que le nom de Maladrerie donné au chemin qui mène à Audencourt tirerait de là son origine.

En ce temps-là, la commune possédait deux autres pâtures dont le fermage servait à l'achat de blocs de marne. Ces pierres, disposées de proche en proche, permettaient d'enjamber les «marécages» de la rue de la Maladrerie et de la rue Gogréaux, communément appelée, à cause de son mauvais état, rue de l'Épouvante (rue Salengro). Parce qu'elles finançaient le matériau où poser ses pas, ces propriétés communales étaient nommées «près des à-pas».

En 1826, la commune procéda à la réparation des ponceaux qu'empruntaient les piétons pour franchir le riot Nieuw et gagner la place du Marché (place du Général de Gaulle) depuis la rue de la Carrière (rue du Général Leclerc) ou depuis la rue du Château (rue Jacquard). La passerelle en bois de la rue de la Carrière fut surélevée «à cause des inondations qui submergeaient régulièrement la place». Les charettes traversaient par un gué empierré.

En 1838, l'Etat classe le chemin n°16 en Chemin de Grande Communication, entre Valenciennes et Saint-Quentin, par Solesmes, Caudry et Clary. Le devis des travaux de pavage de la traversée de Caudry s'élève à 30 000 francs. La commune s'endette lourdement pour sa quote-part de l'ouvrage. Depuis la rue du Moulin (partie montante de la rue du Général Leclerc) le pavage se prolongera rue de la Carrière, traversera la place en diagonale, remontera la rue Gogréaux et la rue d'En-bas (rue Salengro), passera la place du Wépique (place Fiévet) et par la rue Ladrrière (rue Gambetta) aboutira à la ferme du Coquelet (place du Rosaire). Une erreur de calcul de l'ingénieur épuise le budget avant l'aboutissement des travaux. Ils s'interrompent au Wépique, laissant une lacune de 800 mètres dans l'artère centrale du village. Le Génie militaire s'oppose à la poursuite du pavage avant l'achèvement de l'enceinte fortifiée de Paris. Les provinces du Nord ne constituent-elles pas le boulevard des invasions qu'il convient d'entraver par tous les moyens ?

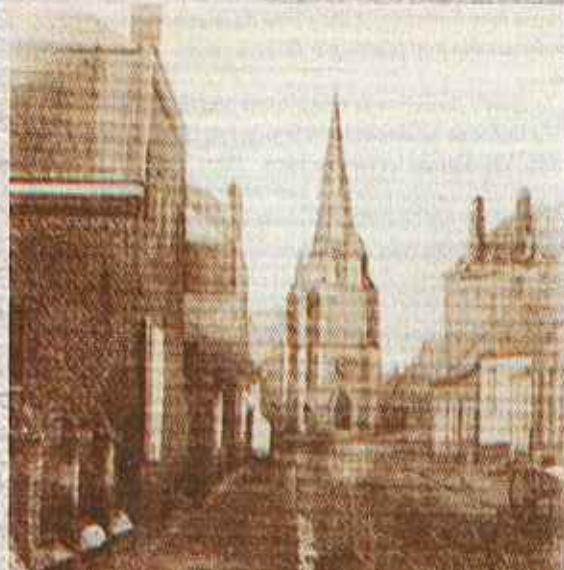
En 1840, Jean-Adolphe Prioux (1804-1893) termine la restauration du château de Caudry. Son épouse, Stéphanie de Gheugnies tient le domaine par héritage de son aïeul Hyacinthe Cordier, dernier seigneur de Caudry, Potelle, Borneville et autres lieux...



Le Château Prioux ruiné par la guerre est abattu et les cinq hectares du domaine vendus en 1922. La rue Jules Guesde emprunte le tracé de l'allée du parc et occupe l'emplacement des trois ouvertures de la partie droite du bâtiment.

Le château et ses dépendances étaient à l'abandon depuis le départ précipité de ses occupants, en 1792, aux prémices de la Terreur. Prioux entreprend, à ses frais, le pavage de l'avenue du Château (rue Sembat) depuis le baillage jusqu'à l'entrée de service de sa propriété, rue Sainte-Maxellende (rue Locarno). Le baillage, vestige des Institutions de l'Ancien Régime, occupait le milieu du carrefour des rues Marlot et Jacquard. Les registres des délibérations du conseil municipal mentionnent «qu'il plait à monsieur Prioux de laisser, dans cette avenue, la libre circulation des habitants».

En 1841, un décret royal de Louis-Philippe nomme Prioux, maire, en remplacement de Jacques-Joseph Gauthier, démissionnaire. Dès son arrivée aux affaires, «pour remédier à une situation déplorable» le nouveau maire «offre de mettre à disposition le baillage pour tenir lieu de mairie pendant la durée de son mandat». Les réunions du Conseil se tenaient alors au café. Prioux fait paver sur 3 mètres les 60 mètres de la rue de la Maladrerie depuis l'église jusqu'au cimetière. Sur le registre, il écrit de sa main «on était obligé, en hiver, pour procéder aux inhumations, de mettre le cercueil, le clergé et les parents sur un chariot à quatre chevaux et de les conduire à l'entrée du cimetière».



Après un orage, l'église depuis la rue du château. Cette vue prise entre 1875 et 1890 montre l'étendue des eaux sur la place du Marché jusqu'aux abords de la mairie dont on reconnaît le pignon et les cheminées.

En 1842, Prioux propose d'effectuer le pavage de la rue du Château (rue Marlot) de la place du Marché au baillage. La commune achètera les grès, et trouvera la main-d'oeuvre dans les corvées et les prestations en nature perdues faute d'emploi. Au titre de contribution, les hommes valides devaient à la communauté un certain nombre de journées de travail et les fermiers le prêt de chevaux et de tombereaux qui transportaient les grès depuis les carrières de Preux-au-Bois, d'Ovillers ou d'Engléfontaine.

En 1844, six longues années se sont écoulées et la rue Ladrrière attend toujours son pavage. Elle demeure un chemin mal commode, poussiéreux l'été, boueux l'hiver. Malgré les instances de Prioux auprès des autorités supérieures et les sollicitations de ses relations parisiennes, l'Etat s'obstine à refuser la poursuite du pavage de la traversée de Caudry. De guerre lassé, Prioux adresse au Ministre de l'Intérieur sa démission en ces termes «J'ai l'honneur de vous prier de recevoir ma démission des fonctions de maire de Caudry».

J'avais accepté cette place de la confiance du Roi, dans l'espérance d'y faire quelque bien en son nom et de répandre l'amour de son gouvernement. Mais mes rapports avec la sous-préfecture étant devenus intolérables par suite de son mauvais vouloir à accueillir les justes plaintes de la commune, particulièrement froissée par une administration qui, après avoir fait voter 30 000 francs à notre pauvre commune pour un chemin vicinal, refuse d'achever cette route. Ne voulant pas m'associer par une soumission aveugle et complice à une autorité qui par ses tracasseries injustes et hautaines, sème partout la désaffection au gouvernement du Roi, je quitterai, avec indépendance, des fonctions pénibles où il ne m'est plus possible de faire le bien».

Dans une lettre au Sous-Préfet qu'il informe de sa décision il écrit «Vous pouvez donc [...] chercher un homme qui soit moins indépendant, moins dévoué aux intérêts de la commune et plus aveuglément soumis aux volontés tyraniques de votre administration».

Louis Piettre, conseiller, nommé en remplacement, est autorisé à emprunter la somme de 3 000 francs pour combler la lacune. Certes, au delà du Coquelet, c'est un simple chemin de terre qui conduit, à travers champs, aux villages voisins. Mais à l'heure où il se lance dans l'aventure de la dentellerie, Caudry commence à rompre son isolement.

En 1846, Prioux accepte à nouveau la charge des destinées de la commune et reprend, là où il l'avait laissé, l'assainissement des rues : 60 mètres rue d'En-Haut (rue Faldherbe) ; 50 mètres rue de Bonneville (boulevard Jean Jaurès) ; 30 mètres rue d'Avesnes (rue de la République).

En 1848, une désastreuse récolte provoque la misère au moment de la soudure. A Paris, la Révolution de février chasse Louis-Philippe et proclame la République. A Caudry, 400 ouvriers perdent leur gagne-pain. Sur sa cassette personnelle, Prioux emploie les plus nécessiteux à la consolidation des souterrains de la place dont une galerie vient de s'effondrer rue du Puits de la Dessous (rue de la Palix) à son débouché sur le parvis de l'église.

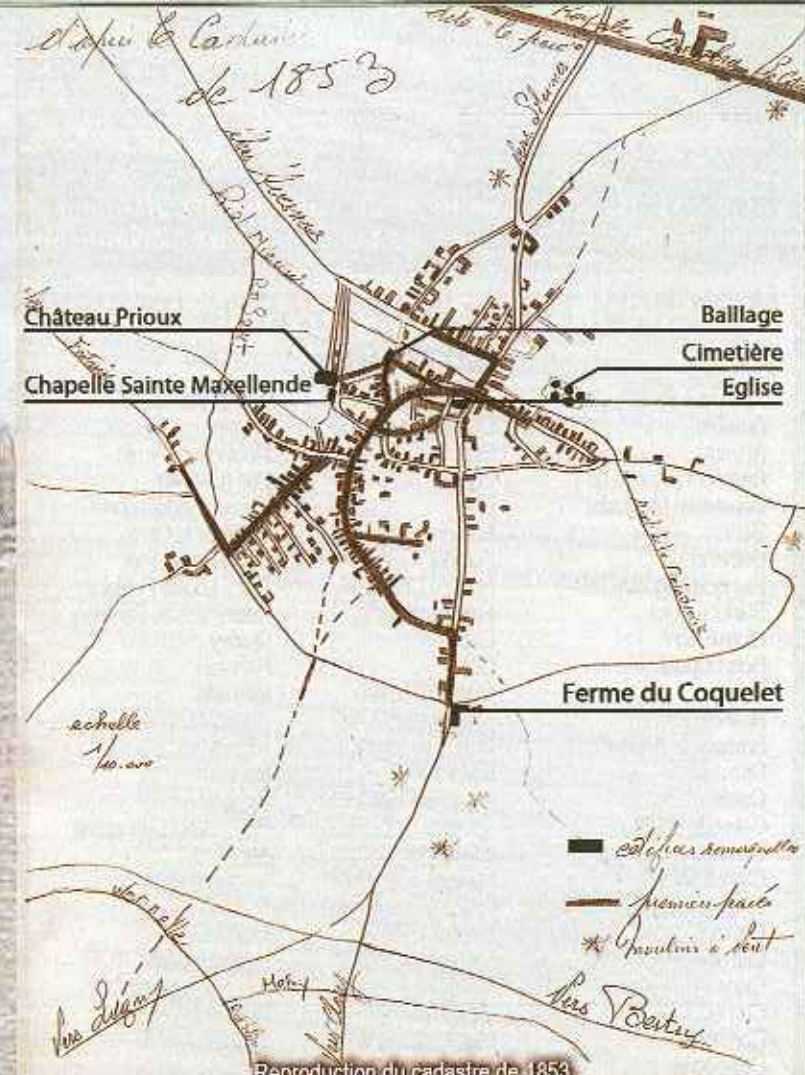
Généralisant l'Initiative des Ateliers Nationaux, le gouvernement autorise un emprunt de 12 000 francs pour occuper les ouvriers sans ouvrage à empierrer le chemin de Ligny (rue Charles Gide) et construire un pont sur le riot Moby. «Le chemin de Grande Communication ne formera plus un cul de sac dans la commune la plus peuplée et la plus industrielle du canton».

Le 30 juillet, Prioux remporte triomphalement les premières élections municipales au suffrage universel auxquelles à peine plus de la moitié des inscrits participent.

En 1852, le chemin de Fontaine-au-Piré (rue Barbusse) depuis la rue de Bonneville jusqu'à la Nation (corons au delà de la ferme de Louis Calle) ainsi que la ruelle Ducomet (rue Jacquard dans sa partie montante) sont pavés à leur tour. Cette ruelle «qui mène de la rue Gogréaux au baillage restera interdite à la circulation pour permettre aux enfants de se rendre à l'école» (le baillage servait à la fois de mairie et de maison d'école).



Le baillage détruit en 1913 s'élevait au milieu du carrefour des rues Marlot et Jacquard.



Reproduction du cadastre de 1853. En traits gras, l'avancement du pavage.

Le pavage de la ruelle de l'Enclos (rue Vaucanson) inaugure un nouveau mode de financement. Les riverains se cotiseront pour payer la moitié du coût des grès, la commune financera le reste des fournitures et la main-d'oeuvre. Ici encore, Prioux rédige le compte-rendu de la délibération. «Plus tard, aux ressources des chemins vicinaux, nous avons ajouté les cotisations volontaires des habitants des rues qui voulaient être pavées (sic). Il était convenu que les rues qui trouveraient, en premier, un contingent égal à la moitié du prix des grès, seraient pavées les premières. C'est ce qui explique que de simples ruelles ont été pavées avant de plus grandes rues. 1 800 mètres ont ainsi été réalisés».

Par décret Impérial, Prioux garde ses fonctions.

En 1858, il démissionnera une seconde fois, au moment où la ligne de chemin de fer de la Compagnie du Nord traversera notre territoire.

En 1883, le Conseil Municipal étudiera les plans d'alignement, la numérotation des maisons et le financement du pavage de toutes les rues.

L'année suivante, Jean-Baptiste Carpentier exposera que «beaucoup de noms des rues de la ville n'ont aucune signification se rattachant soit à l'industrie, soit au commerce, soit à l'histoire ou à la littérature, soit même à des anciennes choses ayant eu existence dans la commune et qu'il y a lieu de reformer, sur le nouveau plan d'alignement, une dénomination nouvelle des rues de la ville».

Le 1^{er} décembre 1884, disparaîtront ces noms au «charme si mystérieux» de Wépique, Bosquet Treka, Vélute, Pouf ou encore de l'Enclos et du Four.

Il y a quelques années, l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui présenta dans l'espace André Flament une histoire des noms de nos rues. Grâce à la persévérance d'Yvon Olivier, une monographie sur ce thème doit paraître prochainement.

Les Encombrants



Le SYCTOMEC (Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères du Caudrésis) vous informe que le ramassage des objets lourds et encombrants d'origine ménagère sur Caudry se déroulera :

MERCREDI 11 MAI 2011 À PARTIR DE 5H30

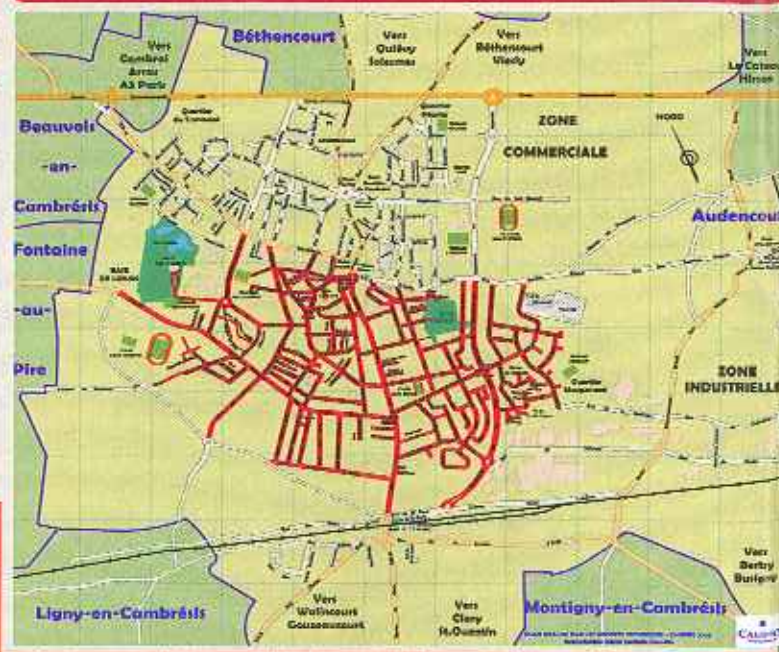
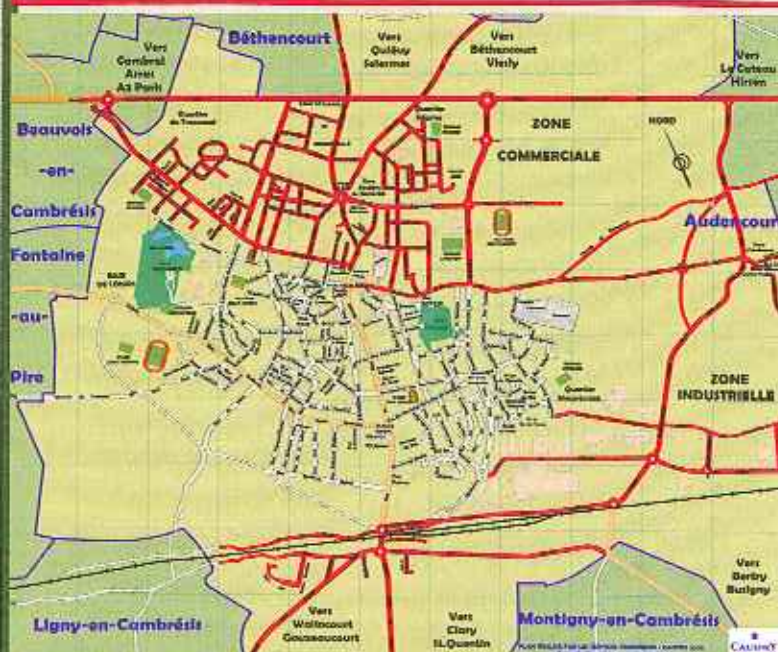
SECTEUR 1

Ambroise Paré	Docteur Cauet	Montaigne
Ampère	Dunkerque	Négrier
Anvers	Edison	Noblecourt (Aimé)
Beaumont (chemin de)	Egalité	Pétri (Gabriel)
Beauvillain (Auguste)	Eloi	Place d'Audencourt
Berfioz	Europe	Place de la Gare
Béthencourt	Fournier	Place Ernest Plet
Blanqui (Augusta)	Fours à Chaux	Place Louisa Poulain
Blériot (Louis)	Frères Lumière	Poulain (Jean-Baptiste)
Blum (Léon)	Gare	Quiévy
Bois Dupont	Gide	Rabelais
Bracq	Guérin (Camille)	Ramette
Briand (Aristide)	Ghesquières	Rassel (Julien)
Brossolette (Pierre)	Hugues (Clovis)	République
Bruxelles	8 Mai 1945	Ronsard
Calais	Impasse Plet-Diot	Roubaix
Calmette (Albert)	Jardines	Rousseau (J.-Jacques)
Cambrésis	Lamartine	Sourmais
Camus (Albert)	Leavers	Stephenson
Cateau	Lerdarc (Maréchal)	Sucrerie
Champs de Bataille	Lefebvre (Henri)	Troisvilles
Cité des Chaudronniers	Malherbe	Valenciennes
Clary	Malines	Van Der Meersch
Comédie	Malon (Benoît)	Vausseur (Léonide)
Commerce	Marot (Clément)	Venise
Delacourte	Mathieu (Cité)	Verné (Jules)
Denain	Mélayers (Alfred)	Villon (François)
Départementale 643	Méresse (Henri)	Voltaire
Desmoulins (Camille)	Mermoz (Jean)	Wedel

MARDI 17 MAI 2011 À PARTIR DE 5H30

SECTEUR 2

Acacias	Faidherbe	Passage Douay
Ader (Clément)	Fénelon	Pasteur
Alençon	Ferré	Pins
Amiens	Place Flévet (Eugène)	Place du Gal de Gaulle
Aupioq	Fontaine	Place Henri Sandras
Babeuf	Fournies	Place des Mietilles
Bajart	France (Anatole)	Plez-Posty
Barbusse (Henri)	Frères	14 Juillet
Bassin des Eaux	Gambetta (Léon)	Quinet (Edgar)
Beauvillain (Femand)	Guesde (Jules)	Racine (Jean)
Belfort	Hugo (Victor)	Renoir
Bert (Paul)	Impasse Déjardin	Rodin
Berthelot	Impasse Lemoine	Rond Point Picardie
Boileau	Jacquard	Rond Point Artois
Bois Blanc	Jaurès (Jean)	Rond Point Est
Bossuet	La Bruyère	Rond Point Ile de France
Boulaux	La Fontaine (Jean de)	Rond Point des Flandres
Boulevard du 19 mars 1962	Lebas (J.-Baptiste)	Rond Point Rhin et Danube
Bricout (Edmond)	Liberté	Ruelle Ribeaucourt
Cambrai	Ligny	Saint Gall
Camot (Sadi)	Locarno	Saint-Quentin
Carpeaux	Manet	Salembier
Charlilly	Marlot	Salengro (Roger)
Charzay	Marx (Karl)	Sembat (Marcel)
Charlet (François)	Massenet	Saules
Château	Messager (Cité)	Sévière (Mme de)
Chemin de Fontaine-au-Pire	Michel (Louise+ impasse)	Soupirs
Chênes	Michelet	Souvenir Français
Cité Eclair	Molière	Soyer (Cité)
Clément (J.-Baptiste)	Moreau	Tabaumé
Comelle	Moulin (Jean)	Thiers (Passage)
Cousin (Ruelle)	Musset	Thomas (Albert)
Crèche	Nain	Toffin (des Frères)
Cuise	Naïon	Vallant (Edouard)
Danjou (Cité)	11 Novembre 1918	Veucanson
Delescluze	Osbert	Viesly (Coron)
Delory (Gustave)	Paix	Zamenhof
Diderot	Paris	Zola (Emile)
Durant (Boulevard)	Pascal (Blaise)	
	Passage du Star	



Rappel :

- Les objets encombrants doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir, en respectant le passage possible des piétons.
- Les déchets verts et l'électroménager (petit ou gros) ne sont pas admis et doivent être déposés en déchetterie.
- Les déchets présentés doivent pouvoir être portés par 2 équipiers de collecte.
- Le dépôt d'encombrants sur le trottoir en dehors des dates indiquées peut donner lieu à une verbalisation.



La plume verte
Gazette de la Base
de Loisirs
du Val du Riot



Numéro 14



Septembre/octobre/
novembre/décembre 2010

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

L'hiver nous a surpris et n'est pas prêt à nous quitter...Froidure et neige nous ont fait sortir des armoires, bonnet, écharpe et gants ; la saison est difficile pour les plus démunis, surtout s'ils ont faim...N'oublions pas les oiseaux de nos jardins en leur offrant, sinon un gîte, tout au moins quelques graines, de la graisse et de l'eau ; il suffit d'y penser.

Le portrait du mois

Le faisán de Lady Amherst
Chrysolophus amherstiae

Famille : phasianidés

Taille : 60 à 120cm

Poids : de 675 à 850g pour le mâle
600 à 700g pour la femelle

Origine : Asie



Mœurs : le faisán criailla, glapit, piailla.

Reproduction : pendant la période de reproduction, le mâle effectue une parade nuptiale spectaculaire. Il décrit un large cercle en courant autour de la femelle, cherchant à lui couper toute retraite. Puis il s'arrête et court droit vers elle, jusqu'à ce que sa tête la touche presque. Il adopte ensuite une pose où il relève sa collerette vers l'avant et regarde fixement sa partenaire avec les pupilles extrêmement contractées. Le reste de la tête est caché par la collerette exceptée la huppe rouge vif.

En même temps il abaisse l'aile du côté de la femelle et étend l'autre. Tout son corps s'aplatit pour exhiber au mieux son dos vert et son croupion jaune et rouge, la queue est inclinée et les plumes rouges de la base écartées.

La femelle pond jusqu'à 12 œufs blanc crème dans une petite dépression au sol. Elle les incube seule pendant 22 à 23 jours. Dès l'éclosion, les petits sont capables de marcher et de se nourrir seuls mais la femelle les aide et les couve la nuit.

Régime alimentaire : il se nourrit de végétaux et de petits invertébrés.



Description : chez le mâle, la tête est recouverte d'un capuchon vert métallique et d'une huppe rouge cramoisi. Les caroncules faciales sont bleuâtres. Le cou est englobé dans une vaste collerette blanche écaillée de noir. Le haut du dos, la poitrine sont verts avec des reflets métalliques et contrastent avec le ventre blanc. Les flancs sont bleu profond. Le bas du dos et le croupion sont jaune chamois et rouges. La queue est blanche, barrée de noir. À la base de cette dernière, les plumes sont rouges. Le plumage de la femelle est terne. Elle est brun-chamois barrée de noir. La queue est plus courte que celle du mâle. Le bec, la face et les pattes sont gris-bleu.

🌿 Découvrons la végétation de la Base

Le cotonéaste de Franchet *Cotoneaster franchetii*

Famille : Rosacées

Origine : ouest de la Chine et Tibet

Hauteur : 2 à 5m

Port : buissonnant, étalé très ramifié aux branches rougeâtres et souples.

Feuillage : persistant à semi-persistant suivant le climat, vert moyen, mat au revers argenté et duveteux.



Fleurs : floraison au printemps vers le mois de mai, mellifère. En partie terminale, petites fleurs blanches, griffées de rose, réunies en corymbes latéraux.



Fruits : petits fruits à pépins de couleur rouge-corail, consommés par les oiseaux lorsqu'ils sont blets.

🌿 Pensée du jour

« Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent. »

François René de Chateaubriand

🌿 Le geste vert

Aider les hérissons

Le hérisson est un animal qui a côtoyé les mammouths. C'est un animal nocturne qui hiberne. Il est solitaire, très peu sociable et encore moins domesticable.

Dans la Nature, il se nourrit principalement de limaces, d'escargots, de vers de Terre et d'insectes. Il peut également manger des fruits bien mûrs.

Le hérisson est un animal en voie de disparition, il est donc protégé par la loi. Vous ne pouvez pas en détenir en captivité ou le déplacer, sauf s'il est en danger immédiat.

Vous voyez un hérisson à la tombée du jour ou la nuit : vous pouvez lui donner des boîtes ou des croquettes pour chats ou chiens. Disposez à son intention un tas de feuilles mortes, de la paille ou un tas de bois.

Vous voyez un hérisson pendant la journée : cela n'est pas normal ! Il a sûrement été dérangé et est en danger. Il faut le protéger des mouches qui peuvent pondre sur lui. Mettez-le à l'abri (dans un carton retourné avec un tas de feuilles, paille ou feuilles de journaux). N'oubliez pas de lui mettre de l'eau et de la nourriture.

Ne jamais lui donner de lait ou de pain (risque de diarrhée mortelle).

Avant de tailler les haies ou de brûler un tas de feuilles ou de bois, vérifiez qu'il n'y ait pas de hérisson dessous.

Faites attention à votre chien qui pourrait aller déranger une famille en hibernation.

Utilisez des cendres ou de la bière plutôt que des produits toxiques (tue limaces) qui polluent l'environnement et empoisonnent les petits auxiliaires de nos jardins. L'intoxication chimique (pesticides) est la première cause de mortalité chez le hérisson.

Pour plus d'informations : association Le sanctuaire des hérissons - 80440 Fouencamps - www.herisson.eu



🌿 Souvenirs, souvenirs..

Les Naturiades - 18 et 19/09/10



C'est sous le soleil que se sont déroulées les premières Naturiades organisées par la Base de Loisirs. Au cours de ces deux jours consacrés à la Nature et à la biodiversité, le public a pu découvrir des stands sur les thèmes du jardinage au naturel, de l'apiculture ou encore de la pêche. Des animations comme une démonstration de chiens de troupeaux, un conteur ou encore un atelier de fabrication de supports à boule de graisse pour oiseaux ont ponctué l'événement. Un rallye questions permettait aux enfants de découvrir les stands et de remporter un petit cadeau souvenir.



L'atelier « J'accueille les oiseaux dans mon jardin » - 27/10/10



Au programme de l'après-midi : fabrication de maisonnettes supports à boule de graisse, réalisation de boules de graisse, reconnaissance des espèces d'oiseaux ou encore coloriages pour les plus petits.

Une quarantaine d'enfants ont participé à cette première édition qui s'est achevée par un goûter.

Spectacle de marionnettes « Casse-Noisette » - 21/12/10



Ce sont 145 spectateurs qui sont venus assister au spectacle de marionnettes à fils proposé aux enfants à l'occasion des vacances de Noël par l'association Le Rucher du Val à la Base de Loisirs. 90 enfants se sont délectés de ce spectacle de qualité achevé par une distribution de friandises par le Père Noël et Sissi ours venus pour l'occasion.

